

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 4 octobre 2016 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents :	M. M. Christian Baril	maire
	Daniel Demers	conseiller siège #1
	M ^{me} Lorraine Séguin	conseillère siège #2
	M. Robert Gendron	conseiller siège #3
	M ^{me} Andréanne Auger	conseillère siège #4
	M. René Caron	conseiller siège #5
	M ^{me} Claudette Fournier	conseillère siège #6

Les membres présents forment le quorum.

Assistent également à cette séance : M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et Marie-Hélène Arseneau, commis de bureau.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Christian Baril souhaite la bienvenue à tous.

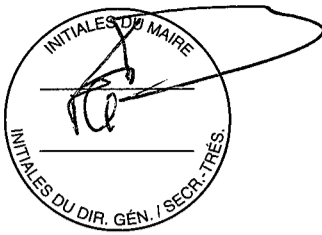
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION #2016-10-217

Monsieur Daniel Demers propose d'adopter l'ordre du jour, en ajoutant le point suivant : 10.7 : Marché des artisans – Service internet, tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2016 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 5.2 Le Nouvelliste – Abonnement;
 - 5.3 Commission scolaire – Plan triennal;
6. GESTION FINANCIÈRE :
 - 6.1 Présentation des comptes;
 - 6.2 Règlement – Projet de règlement fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2017;
 - 6.3 États comparatifs de revenus et dépenses;
 - 6.4 Financement règlement d'emprunt :
 - 6.4.1 Adjudication de l'émission;
 - 6.4.2 Modalité d'émission;
7. VOIRIE
8. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 8.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
 - 8.2 Demande d'offre de services d'ingénierie – Réduction du phosphore;
9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
 - 9.1 Rapport de permis émis en septembre 2016;
 - 9.2 Les fleurons du Québec – Renouvellement d'adhésion;
 - 9.3 Dérogation mineure – 630 et 640, route Marie-Victorin;
 - 9.4 Prolongement de la 16e et 18e Avenue – Octroi du contrat;
10. LOISIRS ET CULTURE :
 - 10.1 Comité des loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent :
 - 10.1.1 Prêt du chalet des sports et salle;
 - 10.1.2 Demande d'aide financière;
 - 10.2 Demande d'aide financière – Coopérative de Production artisanale de Deschaillons;
 - 10.3 Demande d'aide financière – Association des retraités;
 - 10.4 Demande de prêt de chaise – Fabrique Saint-Jean Deschaillons;
 - 10.5 Centre multifonctionnel – Travaux d'inventaire archéologique;
 - 10.6 Fonds jeunesse CDJL – Appui;
11. QUESTIONS DIVERSES;
12. PÉRIODE DE QUESTIONS;
13. CLÔTURE DE LA SÉANCE.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2016

3.1 Approbation RÉSOLUTION #2016-10-218

Sur proposition de M. Robert Gendron, le procès-verbal de la séance du 6 septembre dernier est approuvé et adopté à l'unanimité avec dispense de lecture.

3.2 Suites

Aucune.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, M^{me} France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 4 octobre 2016 et répond aux questions des membres du conseil.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

M. Christian Baril, maire, fait un bref suivi des dossiers traités à la MRC de Bécancour.

- Lancement du réseau de fibre optique;
- Régionalisation sécurité civile;
- Loi n° 106;
- Régionalisation des Offices d'habitation par MRC ou territoires;

5.2 Le Nouvelliste - Abonnement RÉSOLUTION #2016-10-219

Considérant que le quotidien « Le Nouvelliste » de Trois-Rivières propose plusieurs articles intéressants pour notre municipalité;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité s'abonne au quotidien « Le Nouvelliste » pour une période d'un an, du 22 septembre 2016 au 22 septembre 2017, au montant de 235,56 \$ plus les taxes applicables.

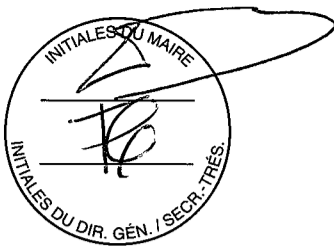
5.3 Commission scolaire – Plan triennal RÉSOLUTION #2016-10-220

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité que les conseillers présents prennent note du dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Riveraine pour les années 2017-2020.

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Présentation des comptes RÉSOLUTION #2016-10-221

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité représentées par les chèques numéros 2016 00 463 à 2016 00 515 inclusivement, ainsi que des rémunérations effectuées par dépôts directs tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2016-10, pour un total de 121 187,74 \$.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

6.2 Règlement – Projet de règlement fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2017

RÉSOLUTION #2016-10-222

Avis est donné par M^{me} Claudette Fournier qu'il sera déposé, pour adoption à une séance subséquente du Conseil, un règlement ayant pour objet de fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2017.

6.3 États comparatifs de revenus et dépenses

RÉSOLUTION #2016-10-223

Sur proposition de M^{me} Andréanne Auger, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'état comparatif des revenus et dépenses se terminant au 30 septembre 2016, tel que détaillé à l'annexe A.

6.4 Financement – Règlement d'emprunt

6.4.1 Adjudication de l'émission

RÉSOLUTION #2016-10-224

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale inc., pour son emprunt par billets en date du 12 octobre 2016 au montant de 142 800 \$ effectué en vertu du règlement numéro 077-2006. Ce billet est émis au prix de 98,216 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en cinq (5) ans comme suit :

12 800 \$	1,50 %	12 octobre 2017
13 100 \$	1,60 %	12 octobre 2018
13 400 \$	1,70 %	12 octobre 2019
13 700 \$	1,85 %	12 octobre 2020
89 800 \$	2,00 %	12 octobre 2021

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

6.4.2 Modalité de l'émission

RÉSOLUTION #2016-10-225

Considérant que conformément au règlement d'emprunt numéro 077-2006, la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent souhaite emprunter par billet un montant total de 142 800 \$;

Considérant qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

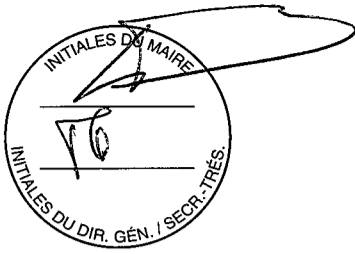
Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 142 800 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 077-2006 soit réalisé;

Que les billets soient signés par le maire M. Christian Baril et la directrice générale secrétaire-trésorière, M^{me} France Grimard;

Que les billets soient datés du 12 octobre 2016;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	12 800 \$	
2018	13 100 \$	
2019	13 400 \$	
2020	13 700 \$	
2021	14 100 \$	(à payer en 2021)
2022	75 700 \$	(à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 12 octobre 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 077-2006, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

7. Voirie

Aucun point à l'ordre du jour

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de septembre 2016 est de 333,13 m³ (73 289 gallons impériaux).

8.2 Demande d'offre de services d'ingénierie – Réduction du phosphore RÉSOLUTION #2016-10-226

Considérant que la problématique des algues bleu-vert dans les plans d'eau est un phénomène complexe qui a pris de l'ampleur au cours des dernières années;

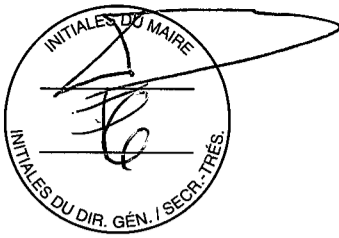
Considérant que pour contrer ce problème, le gouvernement du Québec a adopté le Plan d'intervention sur les algues bleu-vert;

Considérant que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a mis de l'avant un énoncé de position ministérielle sur la réduction du phosphore dans les eaux usées domestiques qui définit les exigences de rejet en phosphore pour l'ensemble des installations de traitement du Québec;

Considérant que la station d'épuration de type « Étangs aérés » de la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est visée par cette position ministérielle;

Considérant que cette station doit être dotée de nouveaux équipements d'ici le 31 décembre 2017 afin de respecter les nouvelles exigences de rejet en phosphore;

Il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une offre de services d'ingénierie de gré à gré à la Firme SNC Lavallin pour divers travaux tels que :



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

- Réalisation d'étude préliminaire et rapport de conception;
- Estimation préliminaire des travaux;
- Préparation de plans et devis pour la mise en place de la solution choisie;
- Demande d'autorisation au MDDELCC;
- Préparation de document d'appels d'offres et suivi.

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

9.1 Rapport des permis émis en septembre 2016

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 6 permis ont été émis au cours du mois de septembre 2016 pour un montant de 424 000 \$.

9.2 Les fleurons du Québec – Renouvellement d'adhésion RÉSOLUTION #2016-10-227

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion aux fleurons du Québec, pour la période 2017-2019, et d'autoriser la dépense au montant de 768 \$ plus les taxes applicables.

9.3 Dérogation mineure – 630 et 640, route Marie-Victorin RÉSOLUTION #2016-10-228

Considérant la demande de dérogation mineure présentée par M. Serge Pontbriant propriétaire du 640, route Marie-Victorin, le 7 septembre 2016, consistant à régulariser une situation relative au lotissement engendrant de nouvelles marges latérales des bâtiments principaux de part et d'autre de la limite mitoyenne;

Considérant que les marges latérales relatives aux bâtiments principaux des deux propriétés de part et d'autre de la limite mitoyenne des lots, à la base, étaient conformes à l'ancien règlement, mais deviennent dérogoires avec la redéfinition de la nouvelle délimitation;

Considérant que de façon pratique, l'accès aux cours latérales sera facilité, à la satisfaction des deux voisins concernés par la demande;

Considérant que la régularisation du lotissement ne cause aucun préjudice au voisin immédiat et qu'en plus, le projet vient délimiter, plus logiquement la ligne latérale entre les deux lots;

Considérant que la demande de dérogation a été faite en collaboration entre les deux voisins;

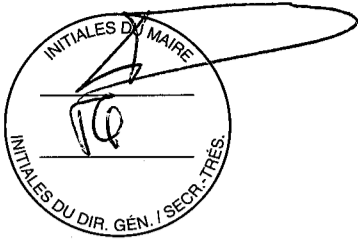
Considérant que les marges latérales des bâtiments seront tout de même mieux définies;

Considérant la recommandation positive, du comité consultatif d'urbanisme d'accepter cette demande de dérogation mineure;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de dérogation mineure présentée par M. Serge Pontbriant pour sa propriété au 640, route Marie-Victorin afin de régulariser une situation relative au lotissement (dans la forme des lots P-162, P-165 et le lot P-165 (640 / 630 route Marie-Victorin) ainsi que d'accepter les dérogations concernant les marges latérales (supposées être 3 mètres avec ouverture) alors que pour le 640, route Marie-Victorin, elle sera de 2,76 mètres et que pour le 630, route Marie-Victorin elle sera de 2,84 mètres.

9.4 Prolongement de la 16^e et 18^e Avenue – Octroi du contrat RÉSOLUTION #2016-10-229

Considérant que la municipalité a procédé à une demande de soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux de prolongement de la 16^e et 18^e Avenue;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que l'appel d'offres incluait 2 options;

Considérant l'ouverture des soumissions pour lesdits travaux tenue le 29 mai 2015 à 14 h au bureau municipal;

Considérant que 7 soumissions conformes ont été reçues;

Considérant que la municipalité attendait l'autorisation du MDDELCC avant d'octroyer le contrat à l'entrepreneur;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents que, suite à la réception de l'autorisation du MDDELCC datée du 22 septembre 2016, le conseil octroie le contrat pour les travaux de prolongement de la 16^e et 18^e Avenue selon l'option 2 au plus bas soumissionnaire conforme soit André Bouvette ltée, au montant de 407 701,81 \$ taxes incluses.

Il est de plus résolu de mentionner que la clause #30, « Transport en vrac » inscrit dans l'appel d'offres soit maintenue.

Il est également résolu de demander à l'entrepreneur une réponse d'ici le 19 octobre, car à défaut d'avoir une réponse positive la municipalité devra retourner en processus d'appel d'offres.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Comité des loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

10.1.1 Prêt du chalet des sports et salle RÉSOLUTION #2016-10-230

Considérant que le comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » organise tous les mois d'octobre la fête d'automne;

Considérant que ledit comité demande :

- Le prêt du chalet des sports tout le mois d'octobre, pour intégrer une maison hantée lors de l'évènement;
- Le prêt de la salle municipale pour la journée du 15 octobre;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prêter le chalet des sports et la salle municipale au comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » pour les activités relatives à la fête d'automne.

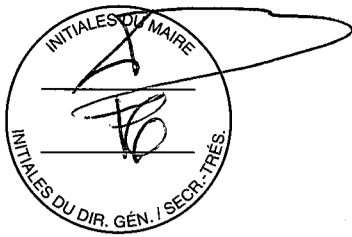
Il est également résolu de préciser que l'entretien et le ménage du site après la fête soient sous la responsabilité du comité.

10.1.2 Demande d'aide financière RÉSOLUTION #2016-10-231

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une aide financière au montant de 600 \$ pour permettre le bon déroulement de l'activité fête d'automne du 15 octobre prochain.

10.2 Demande d'aide financière – Coopérative de Production artisanale de Deschaillons RÉSOLUTION #2016-10-232

Considérant que la Coopérative de Production artisanale de Deschaillons demande une aide financière afin de pouvoir continuer le bénévolat et promouvoir l'artisanat;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que des dépenses pour un montant de 6550 \$ pour l'entretien des métiers et achat de fils sont à venir;

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un aide financière au montant de 300 \$ à la Coopérative de Production artisanale de Deschaillons.

10.3 Demande d'aide financière – Association des retraités **RÉSOLUTION #2016-10-233**

Considérant que l'Association des Retraités de Deschaillons a reçu une aide financière dans le cadre du « Programme Horizons des aînés » pour la réfection de la salle bord de l'eau et l'achat d'équipements;

Considérant que beaucoup de personnes ont mis du temps bénévolement durant cette période pour mener à bien ce projet;

Considérant que ladite association aimerait se doter d'un téléviseur pour clore le projet, la subvention étant épuisée, une demande d'aide financière est transmise à la municipalité;

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une aide financière au montant de 844,80 \$ à l'Association des Retraités de Deschaillons. Ce montant sera utilisé pour l'achat d'un téléviseur. Le montant correspond à la plus basse soumission déposée.

10.4 Demande de prêt de chaises – Fabrique Saint-Jean Deschaillons **RÉSOLUTION #2016-10-234**

Considérant que la fabrique Saint-Jean Deschaillons présentera un concert bénéfice le 26 novembre prochain à l'église;

Considérant qu'il pourrait y avoir plus de personnes prévues que le nombre de bancs que dispose l'église;

Considérant qu'une cinquantaine de chaises pourraient être requises pour combler le manque de bancs;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prêter au conseil de la Fabrique, les chaises manquantes pour l'évènement du 26 novembre prochain.

Ce prêt est conditionnel à ce que le transport se fasse par les membres de l'assemblée de la fabrique et que le tout revienne en bonne condition.

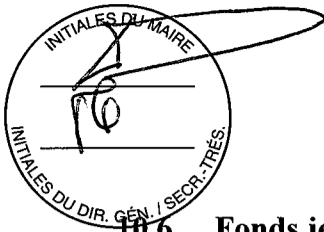
10.5 Centre multifonctionnel – Travaux d'inventaire archéologique **RÉSOLUTION #2016-10-235**

Considérant le rapport déposé de la firme MIKOMAN, archéologie recommandant un inventaire archéologique sur le site du nouveau centre multifonctionnel, en excluant l'emplacement de la présente salle;

Considérant que le ministre de la Culture et des Communications a pris connaissance du rapport et mentionne qu'un inventaire archéologique est requis;

Considérant l'offre de service de la firme MIKOMAN, archéologie relative à des travaux d'inventaire archéologique sur le site du nouveau centre multifonctionnel au montant de 4160 \$. Ce montant n'inclut pas les frais de machinerie pour l'ouverture des tranchées.

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de la firme MIKOMAN, archéologie au montant de 4160 \$ relative à des travaux d'inventaire archéologique sur le site du nouveau centre multifonctionnel.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

10.6 Fonds jeunesse CDJL - Appui **RÉSOLUTION #2016-10-236**

Considérant que le FONDS jeunesse CDJL offre en 2016 deux dons de 1000\$ pour les bibliothèques desservant une population de moins de 2000 habitants;

Considérant que la bibliothèque de la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est admissible à ce fonds;

Considérant que le fonds irait à l'achat de livres pour enfants;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la bibliothèque dans leur mise en candidature au FONDS jeunesse CDJL.

10.7 Marché des artisans – Service internet **RÉSOLUTION #2016-10-237**

Considérant qu'un marché des artisans aura lieu les 5 et 6 novembre prochain;

Considérant que plusieurs artisans offrent le paiement par carte, mais que ce service demande l'accès au service internet;

Considérant que le coût pour ce service ponctuel est d'environ 200 \$;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense, pour un montant d'environ 200 \$, pour le branchement du service internet à la salle municipale durant la fin de semaine du marché des artisans pour permettre l'achat par carte de débit ou de crédit.

11. QUESTIONS DIVERSES

- Lettre de remerciements au comité des nouveaux arrivants pour la réussite de la journée des nouveaux arrivants;
- Lettre de remerciements au Club de VTT et de motoneiges pour les travaux de réfection effectués à la passerelle entre le rang Saint-Joseph et rang Saint-Charles;
- **Descente de piste cyclable - VTT**
RÉSOLUTION #2016-10-238

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour faire épandre de la poussière de pierre dans la descente de la piste cyclable – piste de VTT avec un camion lance-pierre entre le rang Saint-Joseph et rang Saint-Charles.

- Concours de tartes aux pommes : invitation aux conseillers et la directrice à y participer.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

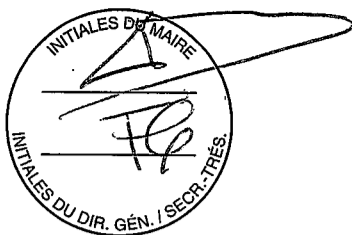
- Retour sur le point 8.2;
- Projet de fibre optique – Possibilité d'aide gouvernementale;
- Demande d'amplificateur cellulaire à l'Office d'habitation;
- Plage.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE **RÉSOLUTION #2016-10-239**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 h 05 sur proposition de M. Robert Gendron.

France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière

Christian Baril
maire



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Activités financières

Au 30 septembre 2016

	Réel 30-09-2016	Réel 30-09-2015	Écart	Budget 2016
Revenus				
Total Taxes sur la valeur foncière	726 139,25 \$	721 270,57 \$	4 868,68 \$	724 830,00 \$
Total Taxes, compensations et tarification	354 699,35 \$	347 695,35 \$	7 004,00 \$	355 014,00 \$
Total Paiements tenant lieu de taxes	21 360,55 \$	13 403,06 \$	7 957,49 \$	29 450,00 \$
Total Services rendus	25 395,58 \$	21 619,65 \$	3 775,93 \$	44 220,00 \$
Total Imposition de droits	26 495,26 \$	13 524,73 \$	12 970,53 \$	15 100,00 \$
Total Intérêts	4 209,04 \$	3 914,08 \$	294,96 \$	5 120,00 \$
Total Autres revenus	1 324,98 \$	701,02 \$	623,96 \$	750,00 \$
Total Transferts	17 338,82 \$	13 260,68 \$	4 078,14 \$	36 866,00 \$
Total revenus	1 176 962,83 \$	1 135 389,14 \$	41 573,69 \$	1 211 350,00 \$
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale				
Total Conseil	18 075,46 \$	20 047,71 \$	(1 972,25 \$)	26 427,00 \$
Total Application de la loi	6 340,74 \$	2 954,66 \$	3 386,08 \$	4 000,00 \$
Total Gestion financière et administrative	194 400,06 \$	183 996,53 \$	10 403,53 \$	220 983,00 \$
Total Greffe	0,00 \$	360,50 \$	(360,50 \$)	0,00 \$
Total Évaluation	20 748,00 \$	20 868,00 \$	(120,00 \$)	20 748,00 \$
Total Autres	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total Administration générale	239 564,26 \$	228 227,40 \$	11 336,86 \$	272 158,00 \$
Sécurité publique				
Total Police	74 494,00 \$	73 631,00 \$	863,00 \$	74 494,00 \$
Total Sécurité incendie	137 151,88 \$	132 262,23 \$	4 889,65 \$	138 388,00 \$
Total Sécurité civile	7 458,60 \$	8 011,09 \$	(552,49 \$)	16 020,00 \$
Total Autres	0,00 \$	100,49 \$	(100,49 \$)	100,00 \$
Total Sécurité publique	219 104,48 \$	214 004,81 \$	5 099,67 \$	229 002,00 \$
Transport				
Total Voirie municipale	27 071,61 \$	29 091,84 \$	(2 020,23 \$)	62 659,00 \$
Total Enlèvement de la neige	59 539,09 \$	57 204,56 \$	2 334,53 \$	72 500,00 \$
Total Éclairage des rues	7 020,55 \$	9 434,76 \$	(2 414,21 \$)	7 774,00 \$
Total Circulation et stationnement	1 054,07 \$	3 905,23 \$	(2 851,16 \$)	2 800,00 \$
Total Transport collectif	3 861,29 \$	3 864,67 \$	(3,38 \$)	3 862,00 \$
Total Transport	98 546,61 \$	103 501,06 \$	(4 954,45 \$)	149 595,00 \$
Eau et égout				
Total Approvisionnement et traitement de l'eau potable	21 743,86 \$	10 103,80 \$	11 640,06 \$	27 706,00 \$
Total Réseau de distribution de l'eau potable	83 117,68 \$	86 838,43 \$	(3 720,75 \$)	90 922,00 \$
Total Traitement des eaux usées	16 934,97 \$	16 601,15 \$	333,82 \$	63 118,00 \$
Total Réseaux d'égouts	4 279,13 \$	2 676,86 \$	1 602,27 \$	15 539,00 \$
Total Eau et égout	126 075,64 \$	116 220,24 \$	9 855,40 \$	197 285,00 \$
Matières résiduelles				
Total Cueillette et transport	23 025,78 \$	22 141,14 \$	884,64 \$	30 250,00 \$
Total Élimination	27 995,00 \$	27 312,50 \$	682,50 \$	33 594,00 \$
Total Achat bac	2 807,78 \$	1 823,21 \$	984,57 \$	1 500,00 \$
Total Traitement	14 559,16 \$	15 622,39 \$	(1 063,23 \$)	27 394,00 \$
Total Matières résiduelles	68 387,72 \$	66 899,24 \$	1 488,48 \$	92 738,00 \$
Total Protection de l'environnement	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total Protection de l'environnement	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Santé et bien-être				
Logement social	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	4 500,00 \$
Activités municipales	712,81 \$	2 675,65 \$	(1 962,84 \$)	950,00 \$
Total Santé et bien-être	712,81 \$	2 675,65 \$	(1 962,84 \$)	5 450,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement				
Total Aménagement, urbanisme et zonage	16 686,86 \$	20 255,65 \$	(3 568,79 \$)	16 848,00 \$
Total Industries et commerces	17 910,00 \$	23 283,00 \$	(5 373,00 \$)	18 222,00 \$
Total Tourisme	4 893,48 \$	4 288,47 \$	605,01 \$	15 750,00 \$
Total Autres	7 362,03 \$	6 154,35 \$	1 207,68 \$	6 700,00 \$
Total Aménagement, urbanisme et développement	46 852,37 \$	53 981,47 \$	(8 336,78 \$)	57 520,00 \$
Loisirs et culture				
Total Centres communautaires	5 740,77 \$	5 642,37 \$	98,40 \$	13 080,00 \$
Total Patinoires intérieures et extérieures	1 889,97 \$	2 910,42 \$	(1 020,45 \$)	3 629,00 \$
Total Piscines, plages, ports de plaisance	1 773,50 \$	410,50 \$	1 363,00 \$	2 210,00 \$
Total Parcs et terrains de jeux	17 665,61 \$	20 130,37 \$	(2 464,76 \$)	23 517,00 \$
Total Parcs régionaux - gestion et exploitation	5 359,84 \$	3 702,10 \$	1 657,74 \$	2 500,00 \$
Total Autres	6 785,97 \$	1 680,00 \$	5 105,97 \$	5 000,00 \$
Total Activités culturelles	8 814,46 \$	10 335,13 \$	(1 520,67 \$)	11 400,00 \$
Total Loisirs et culture	48 030,12 \$	44 810,89 \$	3 219,23 \$	61 336,00 \$
Frais de financement				
Total Dette à long terme	10 749,76 \$	17 875,90 \$	(7 126,14 \$)	16 401,00 \$
Total Autres frais de financement	278,47 \$	8 674,28 \$	(8 395,81 \$)	400,00 \$
Total Frais de financement	11 028,23 \$	26 550,18 \$	(15 521,95 \$)	16 801,00 \$
Total des dépenses de fonctionnement	858 302,24 \$	856 870,94 \$	1 431,30 \$	1 081 885,00 \$
Capital sur obligation et emprunt à long terme	31 275,00 \$	16 912,61 \$	14 362,39 \$	52 575,00 \$
Capital sur obligation et emprunt à long terme	31 275,00 \$	16 912,61 \$	14 362,39 \$	52 575,00 \$
Activités d'investissement	46 859,53 \$	35 759,92 \$	11 099,61 \$	64 500,00 \$
Activités d'investissement	46 859,53 \$	35 759,92 \$	11 099,61 \$	64 500,00 \$
Total Réserves financières et fonds réservés	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	12 390,00 \$
Total Réserves financières et fonds réservés	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	12 390,00 \$
Total de la dépense	936 436,77 \$	909 543,47 \$	26 893,30 \$	1 211 350,00 \$
Surplus non affecté	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total	936 436,77 \$	909 543,47 \$	26 893,30 \$	1 211 350,00 \$
Excédent	240 526,06 \$	225 845,67 \$	14 680,39 \$	77,31%

